



**G M O D I   G   G B O D I   P N I B G**

**G J   N D I   P   O B I M G   G   "   J H H D N D I**

**N P M G K J D O   G J M M   P E J P M D O D P G**

**M D H N   J I O M   G C P H I D**

## **Monsieur le Président**

Ma délégation tient à exprimer une nouvelle fois sa profonde gratitude à la Commission du droit international pour sa contribution constante à la codification et au développement progressif du droit international, en général, et pour le remarquable travail en vue de la finalisation du projet d'articles sur « la prévention et la répression des crimes contre l'humanité », en particulier.

C'est le lieu de rendre un vibrant hommage au Rapporteur spécial, Monsieur Sean D. Murphy.

Je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général des Nations Unies qui ne cesse d'alerter sur les signes avant-coureurs et de dénoncer la commission d'atrocités criminelles dans le monde.

Ma Délégation fait sienne les déclarations prononcées par les représentants de la Gambie ainsi que de l'Ouganda, respectivement, au nom d'un groupe interrégional de pays et du Groupe africain et souhaiterait faire quelques remarques au titre de sa capacité nationale.

## **Monsieur le Président**

La situation catastrophique dans la bande de Gaza heurte profondément la conscience de l'humanité et interpelle la communauté internationale dans son ensemble.

A cet égard, le Sénégal réitère sa profonde préoccupation face à cette tragédie, sous le regard impuissant du Conseil de sécurité et au mépris des règles les plus élémentaires du droit international humanitaire.

Les nombreuses pertes en vies humaines enregistrées traduisent un échec de la communauté internationale à trouver une solution définitive à ce conflit.







C'est l'occasion pour ma Délégation de saluer le rôle de la Cour pénale internationale (CPI), juridiction complémentaire, qui représente une pièce maitresse dans la lutte contre l'impunité des auteurs des crimes les plus graves.

En tant que premier pays à avoir ratifié le Statut de Rome, le Sénégal est d'avis qu'une universalisation du Traité fondateur de la CPI permettrait de mettre fin à la commission des crimes les plus graves